

**J.L. Baudry:**

**« IL FAUDRA TOUT REPENSER »**

« Il faudra tout repenser », tels sont les mots qui, dans une lettre à sa fiancée, servent d'épithète à la destruction que Freud lui annonce des papiers, notes, journal intime, lettres, et à peu près de tout ce qu'il a écrit depuis son adolescence. C'est presque ce qu'il dit encore à Fliess au moment où, ayant entrepris son auto-analyse, il se voit obligé de renoncer à la théorie de la séduction.

Par un de ces hasards objectifs qui ne manquent pas de nous apparaître comme une incitation, une confirmation et même une directive, alors que visitant l'exposition Bonnard, j'étais justement en train de penser que ces mots de Freud pourraient servir d'introduction à l'exposé que je devais faire ici même, j'entendis, venue d'une pièce voisine où avait lieu la présentation audio-visuelle du peintre, la phrase : « Il faudrait tout recommencer ». C'étaient les mots mêmes qu'écrivait à un ami, six mois avant sa mort, le vieux Bonnard.

Ces phrases traduisaient assez bien, à mon sens, la situation présente de la passe. Elles faisaient référence à ces moments singuliers qui arrivent presque inéluctablement dans l'histoire des individus et des institutions, dans l'élaboration théorique ou dans la création des œuvres d'art. Il faut en effet que l'histoire, une histoire se soit déjà produite, que des expériences aient été tentées, des observations faites, un matériel accumulé, que les erreurs, les impossibilités, les impasses aient eu le temps de se manifester, mais aussi que les conditions premières se soient transformées, pour que puisse se produire le moment décisif et fécond d'une reprise, d'une réévaluation, mais aussi d'une mutation de sens et de finalité. Quelque chose comme une *Aufhebung*.

En réinscrivant la question de la passe dans un contexte tout autre, les Cartels Constituants se donnaient la chance de provoquer un tel moment, de le saisir, et d'en bénéficier.

Il y a entre les formes d'organisation d'une société ou d'une institution, ses orientations publiques ou secrètes et la pensée qu'elle engendre, des liens, des dépendances dont la passe nous offre un exemple à méditer.

Du fait d'un changement de légitimité, des dispositions que l'on avait cru devoir conserver d'une société à une autre se trouvent transformées dans leur fonctionnement et bientôt dans leur signification, prenant une orientation et aboutissant à des résultats qui ne pouvaient être prévus au départ.

Car si ce pouvait être une chance pour les Cartels Constituants de conserver la passe, ce l'était d'autant plus qu'en raison de l'orientation - disons démocratique - de cette association, la passe allait être prise dans un tout autre dispositif et échapper, semble-t-il, aux visées premières de son initiateur.

Le premier dispositif, simple et stable, satisfaisant l'exigence de la nomination et du choix, mais du fait d'une souveraineté externe/interne au jury, dont celui-ci implicitement dépendait, il n'a pas paru répondre aux visées de transmissibilité de l'analyse qui était pourtant l'objectif premier de la passe. Dispositif à trois éléments plus un, comme on aurait dit dans l'École Freudienne, et deux passages passant - passeurs, passeurs - jury, le processus se bloquait à ce niveau et tournait court.

Le dispositif mis en place par les Cartels Constituants permet d'éviter l'arrêt prématuré du processus et de la procédure.

Parce qu'il avait été jugé qu'il n'était pas souhaitable que le coordonnant qui, pourtant, devait en être informé, participât aux délibérations du jury et qu'il eût des liens directs avec celui-ci, il était nécessaire d'introduire un élément nouveau, neutre, hors débat, qui aurait pour mission de transmettre au coordonnant les témoignages des passeurs et les délibérations du jury auxquelles ces témoignages donnaient lieu.

Ainsi au lieu de trois, il compte déjà cinq éléments et trois passages passant-passeurs; passeurs-jury rapporteur-coordonnant. Il y a, du jury au coordonnant rupture et relance. D'autre part ces passages sont non seulement démultipliés à cause de l'isolement des passeurs, ils peuvent s'inverser.

Il faut comprendre le rôle joué par le rapporteur et la signification en quelque sorte symbolique qu'il prend pour la compréhension de l'ensemble du dispositif de la passe : élément supplémentaire, nécessaire et neutre, il transforme immanquablement, du fait de sa seule présence silencieuse, les moments du témoignage et de la délibération en réflexion virtuelle et, par généralisation, transforme le dispositif de la passe en espace de réflexion. La preuve en fut apportée explicitement quand, à l'instigation du coordonnant, le rapporteur renvoya ou réfléchit sur le jury, dans leur succession, les propos, les questions, les discussions auxquels avaient donné lieu les témoignages des passeurs. Deuxième temps, évidemment fécond, qui contredit l'idée même qu'on peut se faire d'un jury ayant à rendre un verdict.

C'est d'ailleurs à la suite de cette expérience que je me suis dit que si l'on voulait que la passe et le dispositif de la passe puissent donner toute leur mesure de pensée, d'élaboration, d'exploitation du matériel transmis par le passant, sauf pour ce qu'il en était peut-être de l'entrée dans l'institution, il ne suffisait pas que la passe, comme il en avait été décidé, ne se concluât pas par une nomination, mais encore que toute forme de verdict associée au moins à un non fût suspendue.

La passe, si l'on veut bien y prendre garde, est la première innovation technique d'importance depuis l'invention du dispositif de la cure tel qu'il nous a été légué par Freud. Il n'y a là nul hasard. La passe, me semble-t-il, est inscrite à l'intérieur même de l'analyse, elle est interne au procès de l'analyse et manifeste ses ébauches sommaires dans le désir que tout analysant aura certainement repéré de faire part de son analyse, de raconter moment, partie ou tout de son analyse, qu'il satisfasse auprès d'autres ou d'un autre ce désir; ou qu'il s'en défende.

La présence virtuelle ou réelle, mais de toute façon obligée, d'un tiers dans le déroulement de la cure devrait encore être l'objet d'une étude dont la passe et ce qu'elle peut nous en livrer sont loin d'être absents.

Mais il faut aussi saisir que ce qui s'exprime là, répond à une exigence de compréhension, disons de recul, de mise en perspective, par rapport aux événements du devenir conscient de la cure, compréhension déjà théorique en puissance.

On a de cela, dès l'origine de la psychanalyse, une preuve évidente dans les lettres que Freud écrit à Fliess et dans la manière dont il évoque son analyse. On a fait de Fliess, peut-être à bon droit, l'objet du ou des transfert(s) de Freud. On pourrait tout aussi bien voir en lui le premier passeur. Car Fliess est moins celui avec qui Freud fait son analyse, que celui à qui il en parle, et celui, l'instance en quelque sorte nécessaire pour que se produise une première élaboration théorique.

On peut donc supposer que dès qu'un analysant raconte, ou songe à raconter son analyse, il y a ébauche de passe. Simplement dans la passe, ce qui était implicite devient explicite, ce qui était virtuel devient réel.

La passe, moment du récit, du décrochement, représente donc bien la chance donnée à un analysant de raconter, du fait des témoins qui lui sont accordés, son analyse, de la réfléchir, de se la réfléchir, de prendre sur elle une perspective qu'il ne lui serait pas possible d'avoir sans la présence de ces témoins, et d'en dégager les reliefs - ce qu'on a pu appeler « les moments cruciaux ».

Il ne serait alors pas tout à fait inutile de remarquer que dans le témoignage de chaque passant se trouve posée la question du mémorisé et du mémorisable dans l'analyse. Ce qui est infléchir ou présenter autrement la question des « moments cruciaux ». Moments dignes d'avoir été marqués d'une croix, retenus et donc racontés.

La passe, qui est une chance pour l'institution, est une chance pour le passant. Celui-ci n'apporte pas seulement à d'autres le témoignage de son analyse pour qu'ils - que l'institution - en tirent profit. Il tire lui-même profit pour son analyse, son devenir analytique, de son témoignage.

Il devient clair alors que si l'on veut que la passe donne lieu à un travail d'ensemble dans lequel Jury, puis cartel, passant et passeurs soient concernés, avant que l'ensemble de l'institution ne le soit, il n'y a pas intérêt à clore précipitamment, et d'une manière toujours trop prématurée, le processus en cours dans la passe. Et c'est bien pourquoi il me paraît déjà nécessaire de suspendre, sinon de supprimer tout à fait, le moment du verdict, qui ne peut que porter préjudice aux motivations du témoignage et aux bénéfices que peut en attendre l'ensemble.

Ne pas clore le processus, ce serait dire aussi qu'il faudrait permettre, toujours par l'intermédiaire de ces décrochements successifs, que s'instaurent ces allers et retours entre les réflexions, les questions qui se sont énoncées durant les délibérations du jury - qui pourrait porter un autre nom mais qui doit demeurer distinct des cartels par tirage au sort (son temps d'intervention n'est pas le même) - ce que, peut-être le coordonnant en entendit, le témoignage du passant et les propres réflexions que lui inspireraient à l'égard de son analyse, et dans les relations de celles-ci à son témoignage aux passeurs, les échos qui lui parviendraient des délibérations du jury.

Il faudrait étudier de plus près aussi les conséquences sur leur propre analyse du rôle que les passeurs sont amenés à jouer.

Cette sorte de décrochement, de mise en perspective et d'élaboration théorique par rapport à l'analyse, auxquels devrait conduire la passe, nous en avons un exemple, il est vrai construit sur un tout autre dispositif, dans la TRAUMDEUTUNG. Les relations entre la TRAUMDEUTUNG et l'auto-analyse de Freud, relations multiples, puisque si la TRAUMDEUTUNG est issue de l'auto-analyse, celle-ci fut considérablement approfondie par la composition et la rédaction du livre, me paraissent tout à fait exemplaires des enjeux de la passe.